

POISSY



POURSUITE DE L'INSTALLATION DU CHANTIER EOLE

L'installation du chantier Eole se poursuit à Poissy, pour le démarrage des travaux, mi septembre, pour l'élargissement du pont-rail au-dessus de la rue de la Gare et la reconstruction du mur de soutènement.

Fin juillet-début août :

- Débroussaillage de la végétation Rue de la Gare, en partie de nuit.
- Débroussaillage du talus ferroviaire entre la rue de la Gare et l'avenue Meissonier

Août :

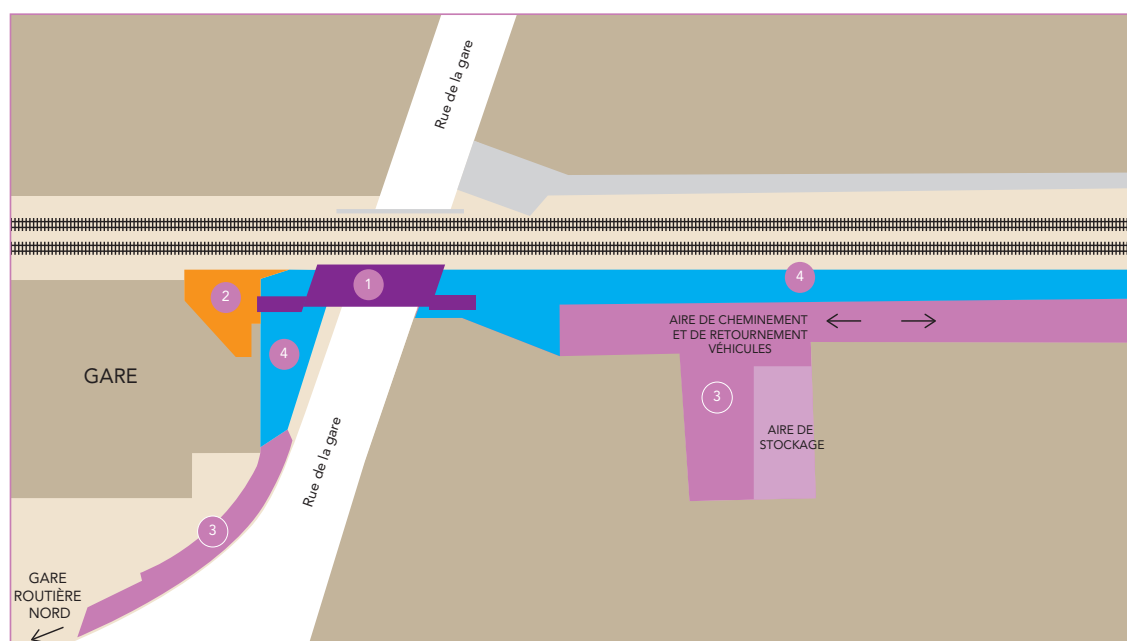
- Avenue Meissonier : installation de la base vie.

- Cours du 14 juillet : installation de l'aire de stockage dans la zone chantier.

- Rue de la Gare : 4 nuits / du 29 août jusqu'au 2 septembre (22h à 5h) : dépose du grillage et des poteaux qui servaient à tenir la végétation, rue de la Gare. Cette phase travaux engendrera des nuisances sonores lors de la coupe des poteaux. La circulation sur la rue de la Gare pendant ces travaux sera alternée.

Début Septembre :

- Rue de la Gare : les nuits du 4 septembre jusqu'au 16 septembre (22h à 5h) : installation des palissades de chantier pour délimiter la zone chantier et les piétons. Réalisation du terrassement de cette zone pour installer les palissades. Cette phase peut également être bruyante.



- | | |
|---|---|
|  1 Elargissement du pont-rail au-dessus de la rue de la gare |  3 Emprise d'approvisionnement du chantier |
|  2 Aire de stockage chantier au bout du quai |  4 Zone de chantier |

➤ **A partir du 18 Septembre** commenceront les travaux de soutènement provisoire et la démolition du mur de soutènement actuel, ainsi que le terrassement pour permettre la construction des appuis du nouveau pont.

Ces travaux sont nécessaires pour soutenir la plateforme ferroviaire et les éléments existants. Les travaux consistent à percer des trous dits "pieux" avec du béton et de l'acier pour réaliser les fondations. Des plaques sont ensuite installées pour renforcer la voie, la chaussée, le trottoir..., cette phase est appelée "blindage".

Ces travaux sont réalisées sous interruption de la circulation des trains, à partir de 22h jusqu'à 5h.
2 phases : du 18 septembre à fin octobre et du 4 décembre au 22 décembre 2017.

POUR RAPPEL LES IMPACTS DE CES INSTALLATIONS

La circulation routière

- Des circulations alternées sur la rue de la gare sont à prévoir durant l'installation du chantier cet été 2017. Aucune coupure de la rue de la gare n'est prévue pour installer le chantier.
- L'approvisionnement du chantier se fera principalement par l'avenue Meissonnier à l'exception des approvisionnements hors gabarit qui se feront cours du 14 Juillet (à contre sens de la circulation).
- Il est prévu d'occuper des places le long de l'avenue Meissonnier, en face de l'entrée de la base vie, pour l'approvisionnement du chantier.

La circulation piétonne

- De jour, le cheminement piéton est préservé de part et d'autre de la rue de la gare.
- De nuit, le cheminement piéton sera interrompu sur le côté Paris de la rue de la Gare pour des raisons de sécurité liées à la circulation des engins travaux.
- Nous reviendrons vers vous prochainement avec une nouvelle lettre d'information pour vous informer sur la suite du chantier.

Pour plus d'information sur le chantier à Poissy www.rer-eole.fr/gare/poissy
Pour toutes vos questions contact@rer-eole.fr

La Direction de projet propose de vous présenter ces travaux lors de la Réunion publique le jeudi 19 octobre à 20h au théâtre de Poissy à l'Hôtel de ville de Poissy



+ D'INFORMATION
SUR LE PROJET

➤ LE SITE INTERNET

WWW.RER-EOLE.FR

➤ UNE ADRESSE UNIQUE

CONTACT@RER-EOLE.FR



île de France

Société
du Grand
Paris

MAIRIE DE PARIS

hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT



Yvelines
Le Département

île de France
mobilités

